

Nbre de membres en exercice : 17

Nbre de membres présents : 3

Nbre de suffrages exprimés : 3

Votes : Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le vingt-neuf avril

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion en date du 17 avril qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT, Présidente en la salle Abbé Breuil de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine à Bordeaux

Date de convocation : 18 avril 2019

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC – GOT – M. CORSAN

Délibération N°2019-02-026: PAPI Estuaire de la Gironde-Lancement d'un marché à procédure adaptée portant sur un diagnostic des sites classés aux monuments historiques et demande de subvention auprès des services de l'Etat

Vu le CGCT ;

Vu le PAPI Estuaire de la Gironde et ses dispositions de l'action 1.10;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité syndical décide :

Article 1. de lancer un marché à procédure adaptée portant sur une étude de diagnostic de vulnérabilité des sites classés aux monuments historiques d'un montant total de 20 000 euros TTC;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document afférent au marché

Article 3. d'autoriser Madame la Présidente à solliciter pour réaliser cette opération une subvention auprès des Services de l'état correspondant à 50 % du coût total payé par le SMIDDEST;

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Bordeaux, le 29 avril 2019

La Présidente

Pascale GOT
